

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2023

ETAIENT PRESENTS : Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Julien DOMBES, Guillaume DUCOLOMB, Emmanuel GINET, Jean-Michel LAURENT, Marie-José TRAINA, Viviane VAUDRAY.

ABSENTS EXCUSES : Isabelle VAUDRAY procuration à Christian CONAND
Laurent BORDEL procuration à Viviane VAUDRAY
Céline THEVENOUX

ABSENTS : Mikaël BABOLAT – Evelyne SUBIT

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Christian CONAND

Le Quorum étant atteint Monsieur le Maire, en sa qualité de président, ouvre la séance du conseil à 20h et rappelle l'ordre du jour :

1^{ème} point : Validation du compte-rendu de la séance du 15 juin 2023

2^{ème} point : FINANCES COMMUNALES / ADMINISTRATION

- Simulation de financement bancaire pour plan de financement de la salle des fêtes
- Passage de la comptabilité en M 57 en lieu et place de la comptabilité M14

3^{ème} point : AFFAIRES SCOLAIRES

- Piscine rentrée scolaire
- Devis alarme incendie pour la cantine

4^{ème} point : VOIRIE / RESEAUX / TRAVAUX DIVERS

- Antenne relais pour téléphone mobile ;
- Devis pour le contrôle de 25 poteaux incendie

5^{ème} point : BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAINS COMMUNAUX

- Devis interphone pour les deux logements situés au 2^o étage de la mairie
- Choix de ou des entreprises pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé et la mission de contrôle technique de la salle des fêtes :
- Infiltration d'eau toit de l'école :
- Isolation du bâtiment de la gendarmerie

6^{ème} point : CCPA (Communauté de Communes Plaine de l'Ain)

- Convention relative à la mise en place du service de transport à la demande

7^{ème} point : GESTION DES AFFAIRES COURANTES

- Rectification des surfaces des baux de chasse
- Renouvellement du bail de location Certelles sud
- Devenir des anciens

8^{ème} point : DIVERS

- Copieur bibliothèque
- Information PPR carte des aléas : Devis de Villa concernant les sinistres (chasse roue)
- Vogue du 15 août

Monsieur le Maire ajoute à l'ordre du jour

Point 4 : Réfection voirie - Nids de poule

Point 5 : Accès PMR église

Point 7 : Accès décharge voie du Tram

I - Validation du compte-rendu de la séance du 15 juin 2023

Le compte rendu est validé à l'unanimité

II - FINANCES COMMUNALES / ADMINISTRATION

2-1 Simulation de financement bancaire pour plan de financement de la salle des fêtes

Pour rappel, le projet de rénovation a été estimé à 991 717 €. Après déduction des subventions, il resterait environ 250 000 € à financer par la commune. Le financement est en cours d'étude. Deux banques ont été consultées. Les taux oscillent entre 3.81 et 4.50%. Vu ces taux élevés, la question se pose de savoir s'il n'est pas plus judicieux d'autofinancer ce projet, ce point sera abordé lors d'un prochain conseil.

2-2 Passage de la comptabilité en M 57 délibérations

Passage de la comptabilité en M 57 en lieu et place de la comptabilité M14. Ce passage est possible pour les communes de moins de 3 500 habitants, cela permet de regrouper les comptes et simplifier la comptabilité.
délibération : adoptée à l'unanimité

III - AFFAIRES SCOLAIRES

3-1 Piscine rentrée scolaire

Chaque année environ 45 élèves font 10 séances au centre aquatique de St Vulbas. Suite à l'augmentation du coût de l'énergie, la commune de St Vulbas a décidé d'augmenter le tarif de la séance à 400 € au lieu de 195 € précédemment. Pour compenser ces frais supplémentaires, la CCPA donnera une dotation supplémentaire, ce qui n'engendrera pas de surcoût pour la commune

3-2 Devis alarme incendie pour la cantine

Elle est à remplacer, coût de 948.48 € TTC. Travaux confiés à l'entreprise TGLEC – 01 Brégnier Cordon

IV - VOIRIE / RESEAUX / TRAVAUX DIVERS

4-1 Antenne relais pour téléphone mobile

Après plusieurs interventions et relances du maire et de son adjointe auprès de nos politiques, le président du conseil général informe la commune qu'une antenne sera installée sur la commune dans 24 mois maximum (celle-ci était prévue au mieux en 2030). Le choix de l'opérateur se fera cet été. Un lieu devra être choisi pour son installation. En fonction de l'emplacement la commune devra acquérir un terrain.

4-2 Devis pour le contrôle de 25 poteaux incendie

Cette opération est confiée à l'entreprise Nicot pour un coût de 2 004 € TTC, le maire va questionner l'entreprise pour savoir s'il est possible de contrôler ces poteaux avec ceux prévus l'année prochaine, ce qui facilitera la gestion du parc.

4-3 Réfection voirie - Nids de poule

Un premier devis a été établi pour boucher les nids de poules avec de l'enrober à chaud, vu le coût, (plus de 40 000 €), d'autres entreprises seront consultées.

V - BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAINS COMMUNAUX

5-1 Devis interphone pour les deux logements situés au-dessus de la mairie

Travaux confiés à l'entreprise TGLEC – 01 Brégnier Cordon- pour un coût de 1 368.48 € TTC ;

5-2 Choix de ou des entreprises pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé et la mission de contrôle technique de la salle des fêtes

Deux entreprises doivent être choisies pour s'assurer que les règles de sécurité des travailleurs lors du chantier soient assurées, une autre devra contrôler que la santé des travailleurs soit respectée. C'est une obligation légale.

Pour la première mission, 4 entreprises ont été consultées, l'entreprise retenue la moins disante est Elyfec - pour un coût de 2 975 € HT

Pour la deuxième mission, 3 entreprises ont été consultées, l'entreprise retenue la moins disante est l'APAVE - pour un coût de 4 360 € HT.

5-3 Infiltration d'eau toit de l'école

Des infiltrations sont récurrentes depuis la construction de l'école en 2005. Elles endommagent un mur, une entreprise spécialisée sera consultée afin de trouver une solution appropriée.

5-4 Isolation du bâtiment de la gendarmerie

Actuellement les locaux de la gendarmerie (propriété de la commune) ne sont pas isolés. Une isolation par l'extérieur semblerait être le meilleur compromis technique et économique, la commune étudie ce projet.